



Chaque année, le stock d'établissements se renouvelle de 37 %

Entre 2008 et 2013, le nombre d'établissements a progressé en moyenne de 3 % chaque année en Picardie, solde des 17 % d'établissements disparus et des 20 % d'établissements créés. Le tissu productif local se renouvelle ainsi de 37 % chaque année, dix points de plus qu'entre 2003 et 2007 notamment en raison de la création du statut d'auto-entrepreneur.

Malgré cette augmentation, la part des emplois concernés par le renouvellement des établissements évolue peu, de l'ordre de 12 % de l'emploi salarié de la région.

À côté des flux d'établissements, les établissements pérennes contribuent aussi à la mobilité de l'emploi. Les recrutements supplémentaires représentent 7 % de l'emploi salarié régional et les réductions d'effectifs 6 %. Au total, entre 2008 et 2012, la réallocation de l'emploi salarié représente près du quart des postes chaque année.

L'emploi salarié du secteur marchand diminue de 1 % annuellement de 2003 à 2012, principalement en raison du déficit d'emplois dégagé par le renouvellement des établissements les cinq premières années puis par le ralentissement des embauches dans les établissements pérennes.

Joël Dekneudt, Insee

En fonction de leurs choix d'organisation, les entreprises déploient leur activité à travers un ou plusieurs établissements (bureaux, usines, magasins...), qui correspondent aux diverses implantations géographiques de production de leurs biens et services. L'existence de plusieurs établissements pour une même entreprise est étroitement liée à la taille de cette dernière : moins de 10 % des entreprises de moins de dix salariés et principalement implantées en Picardie comptent plusieurs établissements, contre plus de 90 % des grandes entreprises et celles de taille

intermédiaire. L'observation du système productif local gagne à être conduite au plus près des lieux de production : en cela, la connaissance des établissements, de leur implantation et de leur dynamique offre une approche adaptée de la vie économique régionale.

Chaque année 17 % des établissements disparaissent et 20 % sont créés

La vie des établissements est affectée par des événements comme la création, la cessation, la reprise et les changements

de localisation (transferts). Au cours de la période 2008 à 2012, en moyenne chaque année pour 100 établissements du secteur marchand hors agriculture présents en Picardie au premier janvier, 17 n'exercent plus d'activité dans la région fin décembre et 20 sont apparus dans le même temps. Au total, le renouvellement des établissements, soit la somme des entrées et des sorties, s'élève à 37 % ; elle aboutit à une croissance annuelle nette du nombre d'établissements de 3 %.

En France métropolitaine, la croissance des établissements atteint 3,5 % en raison d'un niveau d'entrées d'établissements supérieur d'un point alors que les sorties ne sont supérieures que d'un demi point (figure 1).

Tant en France qu'en Picardie, la croissance du nombre d'établissements est supérieure d'un point à celle de la période 2003-2007, principalement du fait de la création du statut d'auto-entrepreneur en 2009 qui a entraîné une hausse des créations d'entreprises donc d'établissements.

1 Le renouvellement des établissements s'est intensifié depuis 2008

Moyenne des taux annuels pour 100 établissements au début de chaque année

	Sorties	Entrées	Évolution	Renouvellement
Années 2008 à 2012				
Picardie	16,9	19,8	2,9	36,7
France métropolitaine	17,4	20,9	3,5	38,2
Années 2003 à 2007				
Picardie	12,6	14,4	1,8	27,0
France métropolitaine	13,8	16,3	2,6	30,1

Champ : secteur marchand hors agriculture
Source : Insee, REE (sirene)

La période 2008-2012 se distingue également des cinq années qui ont précédé la crise financière de 2008 par l'augmentation des cessations d'établissements. La hausse conjointe des créations et cessations d'établissements entraîne une hausse de dix points du renouvellement des établissements en Picardie et de huit points en France.

Les activités de services et l'énergie tirent la croissance du nombre d'établissements

Par secteur d'activité, les flux d'établissements mettent en lumière l'adaptation du système productif à l'environnement économique.

Ainsi, au cours des années 2003 à 2007, la hausse des prix de l'immobilier s'est accompagnée d'une croissance annuelle de 8 % du nombre d'établissements dans ce secteur. En Picardie, il a connu la plus forte croissance devant l'énergie et le traitement des déchets et l'information communication. À l'opposé, les secteurs industriels et le transport perdent des établissements.

Après la crise de 2008, le haut du classement est occupé par l'information-communication juste devant les activités de services portées par le statut d'auto-entrepreneur. La croissance du nombre d'établissements dans l'immobilier est quasiment nulle et le secteur de l'énergie et traitement des déchets rétrograde de la seconde à la quatrième place (*figure 2*). Les évolutions sont très proches de celles de l'ensemble de la France, sauf dans le secteur de l'énergie et traitement des déchets. Entre 2003 et 2007, le nombre d'établissements y a davantage progressé en Picardie qu'en France (6 % vs 4 %). Après 2008, l'énergie renouvelable (notamment solaire) et le traitement des déchets ont été à l'origine de nombreuses créations d'établissements entraînant une croissance annuelle du nombre d'établissements de plus de 10 % en France, six points de plus qu'en Picardie.

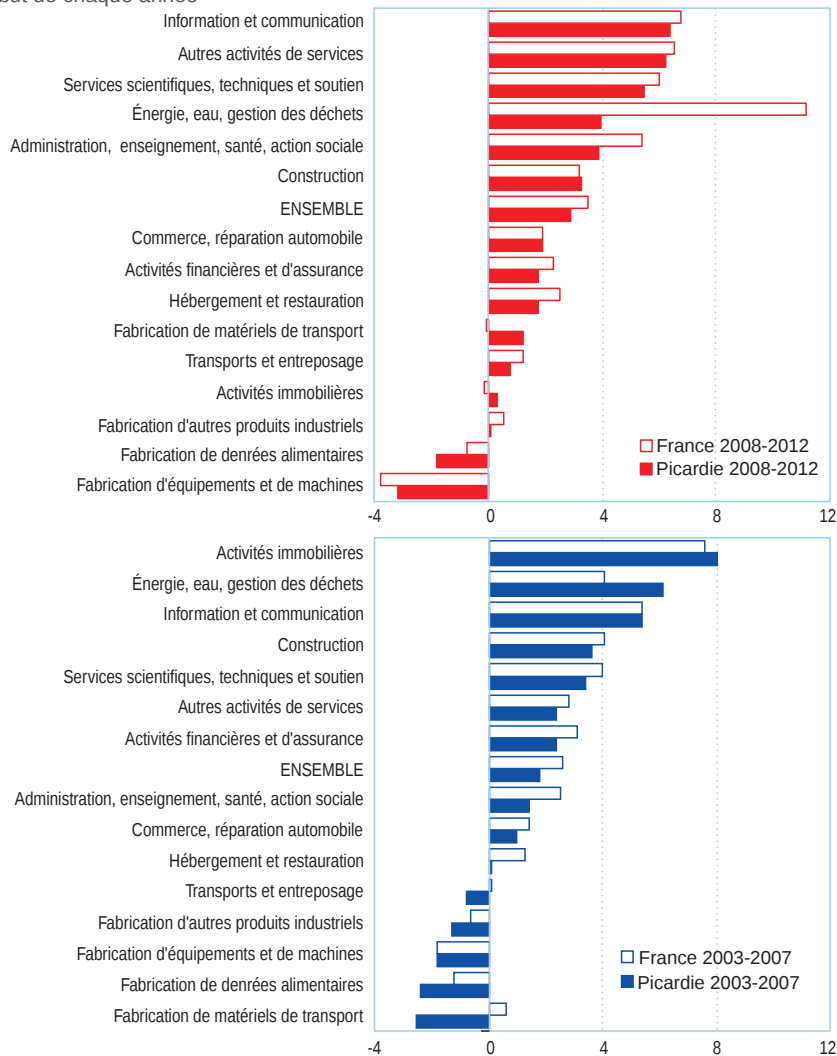
L'évolution nette du nombre d'établissements par activité ne reflète que partiellement l'ampleur des mouvements sous-jacents. De 2008 à 2012 en Picardie, le secteur de l'information-communication associe la plus forte croissance, le taux d'entrée d'établissements le plus élevé (34 %) mais aussi le plus fort taux de sortie (34 %). Dans les trois cas, la seconde place est tenue par le secteur des services plutôt destinés à la population, devant les services plutôt destinés aux entreprises (*figure 3*). En France, parmi ce trio d'activités en tête de la mobilité des établissements, seul le secteur de l'énergie vient disputer la première place pour la croissance en raison d'un taux de sortie faible au regard des créations.

Plus du quart des postes réalloués chaque année

Les variations de l'emploi viennent d'une part des établissements existants toute l'année et

2 L'immobilier cède le pas à l'information-communication

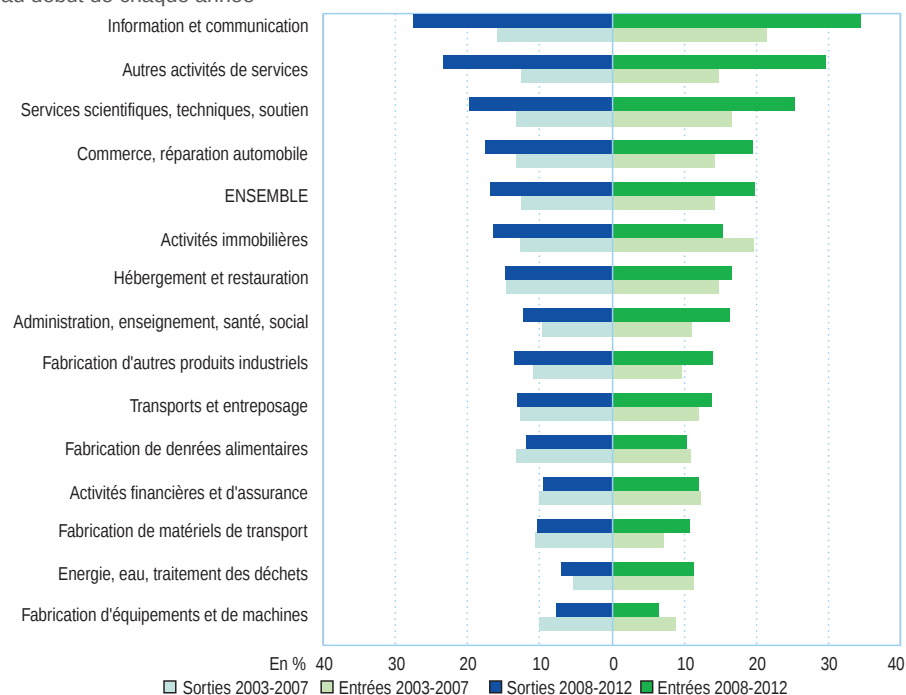
Évolution du nombre d'établissements, moyenne des taux annuels pour 100 établissements au début de chaque année



Champ : secteur marchand hors agriculture
Source : Insee, REE (sirene)

3 Un fort renouvellement dans les activités en croissance

Moyenne des taux annuels d'entrées et de sorties pour 100 établissements au début de chaque année



Source : Insee, REE (sirene)

affectés par une hausse ou réduction de leurs effectifs, d'autre part elles sont issues de la démographie des établissements à travers les créations, cessations, transferts et reprises. Le renouvellement du parc d'établissements a des répercussions sur les postes offerts. De 2008 à 2012, les 37 % d'établissements renouvelés en moyenne chaque année en Picardie représentent 12 % des postes salariés, pour moitié dans les nouveaux établissements et pour moitié dans les établissements disparus. Les établissements sans salarié (en particulier les auto-entreprises) et les petites entités se renouvellent davantage que les plus grandes, aussi l'impact sur l'emploi est relativement plus limité que sur les établissements. Cependant les postes sont aussi affectés par les variations d'effectifs au sein des établissements pérennes. Entre 2008 et 2012, les postes supplémentaires dans les établissements dont le nombre de salariés a augmenté au cours de l'année représentent 6 % de l'ensemble des postes. Les postes supprimés dans les établissements dont les effectifs se sont réduits en représentent 7 %. Au total 13 % des postes sont affectés par les chan-

gements d'effectifs au sein des établissements pérennes.

En additionnant les postes concernés par les entrées et sorties d'établissements et les variations d'effectifs des établissements pérennes, un peu plus d'un quart des postes salariés du secteur marchand hors agriculture est réalloué chaque année en Picardie. C'est trois points de moins qu'en France en raison des variations d'effectifs dans les établissements pérennes relativement plus faibles dans la région (figure 4).

Par rapport à la période 2003-2007, les réallocations de postes sont moins nombreuses : 92 000 au lieu de 104 000 annuellement. L'augmentation de dix points du renouvellement des établissements n'a eu qu'un effet limité sur le turnover de l'emploi (+0,4 point) (figure 5). Ce sont principalement les moindres variations d'effectifs dans les entreprises pérennes qui en sont la cause. Les contractions d'effectifs se sont réduites d'un point, mais les embauches supplémentaires ont reculé de deux.

La baisse de l'emploi, qui était principalement imputable à la différence entre les postes créés dans les nouveaux établisse-

ments par rapport aux postes perdus dans les établissements disparus (-1 600), est aujourd'hui essentiellement le fait des établissements pérennes (-3 900) dont les embauches supplémentaires ont diminué de près de 8 000 annuellement entre 2008 et 2012 par rapport aux cinq années précédentes. Ce ralentissement se fait sentir sur l'ensemble du territoire régional.

Toutes les zones d'emploi de Picardie gagnent des établissements mais perdent des emplois salariés

Au cours des années 2008 à 2012, le nombre d'établissements a augmenté dans toutes les zones d'emploi de la région. Ces hausses ont été plus fortes dans les zones du sud de la région (de +2,8 % à Soissons jusqu'à +4 % à Beauvais) que dans les zones situées au nord (de +0,7 % en Thiérache à +2,4 à Laon). Amiens se situe en position intermédiaire avec +2,8 % (figure 6).

Malgré cette augmentation, l'emploi salarié du secteur marchand a diminué dans toutes les zones d'emplois de Picardie. Les pertes d'emplois apparaissent plus contenues dans

4 Chaque année, des réallocations d'emplois* à hauteur de 92 000 postes salariés

Composantes de l'évolution de l'emploi salarié

	Nombre de salariés (moyenne annuelle) Picardie		Part moyenne pour 100 emplois salariés en début d'année			
	2008-2012	2003-2007	Picardie		France	
			2008-2012	2003-2007	2008-2012	2003-2007
Effectif en début d'année	360 300	364 900	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif en fin d'année	356 200	362 500	98,9	99,3	100,1	100,7
Emplois dans les établissements créés ou réactivés	11 300	10 100	3,1	2,8	3,4	3,1
Emplois dans les établissements repris	4 300	5 200	1,2	1,4	1,0	1,4
Transferts entrants	6 000	5 300	1,7	1,5	2,2	2,1
Total des entrées	21 600	20 600	6,0	5,6	6,6	6,6
Croissance de l'emploi dans les établissements pérennes	22 500	30 100	6,2	8,2	7,7	10,2
Total des emplois supplémentaires (1)	44 100	50 700	12,2	13,9	14,3	16,8
Emplois dans les établissements cessés	11 800	12 300	3,3	3,4	3,3	3,7
Emplois dans les établissements repris	4 300	5 200	1,2	1,4	1,0	1,4
Transferts sortants	5 700	4 700	1,6	1,3	2,1	2,0
Total des sorties	21 800	22 200	6,1	6,1	6,4	7,1
Réduction de l'emploi dans les établissements pérennes	26 300	30 900	7,3	8,5	7,7	9,0
Total des emplois supprimés (2)	48 100	53 100	13,3	14,6	14,2	16,1
Variation de l'emploi (1-2)	-4 000	-2 400	-1,1	-0,7	0,1	0,7
Emplois réalloués (1+2)	92 200	103 800	25,6	28,4	28,4	32,9

*Les réallocations d'emplois correspondent à l'ensemble des variations d'emplois

Source : Insee, REE (sirene), Clap

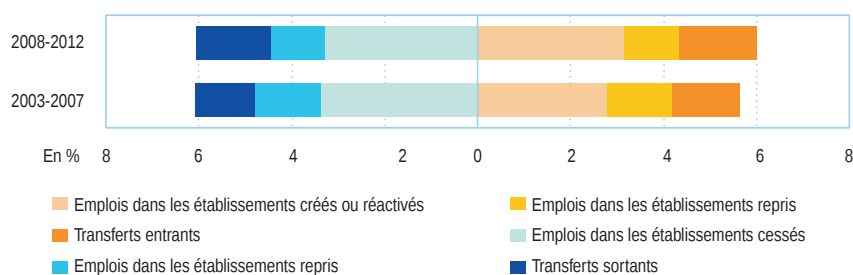
Un peu plus d'emplois engagés dans les transferts d'établissements

En moyenne 43 400 emplois salariés sont concernés annuellement par le renouvellement des établissements après 2008, seulement 800 de plus qu'avant 2008.

Les transferts d'établissements (changement de localisation) contribuent le plus à cette augmentation tant dans le sens des implantations dans la région (+700) que des départs (+1 000). Ils représentent 3,3 % de l'emploi salarié au cours de la dernière période et dégagent un solde positif pour l'emploi régional.

Si les emplois générés par les créations sont aussi plus nombreux (+1 200), les cessations et surtout les reprises impactent moins de postes salariés depuis 2008.

5 Part des emplois engagés dans les flux d'établissements, moyenne annuelle pour 100 emplois au début de chaque année



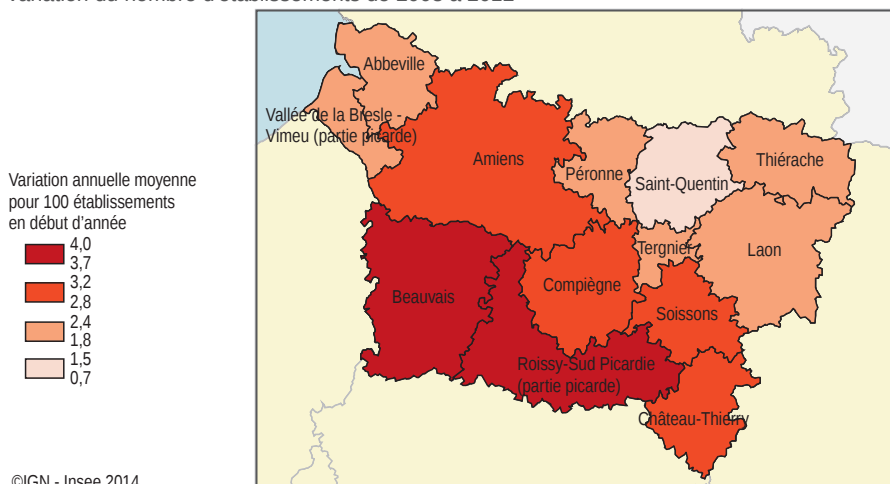
Source : Insee, REE (sirene), Clap

les zones où le nombre d'établissement a le plus augmenté, mais cette règle souffre d'exceptions. Ainsi la zone d'Abbeville perd le moins d'emplois malgré un faible renouvellement des établissements, à l'inverse la zone de Laon perd davantage d'emplois malgré un fort renouvellement des établissements. Le dynamisme économique d'une zone mesuré par les flux d'établissements n'est pas synonyme de croissance de l'emploi salarié. Ce dynamisme peut localement aider à créer des emplois comme à Compiègne, Beauvais ou Abbeville. Néanmoins, dans toutes les

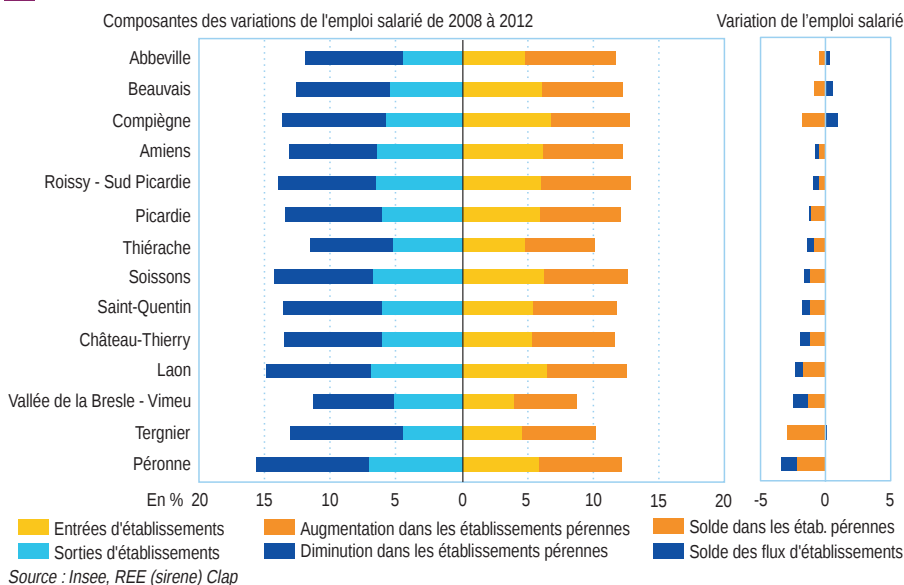
autres zones, les emplois dans les nouveaux établissements sont inférieurs aux emplois perdus dans les établissements disparus (figure 7). Davantage que les postes impactés dans les flux d'établissements, c'est le déséquilibre entre les embauches supplémentaires et les réductions d'effectifs dans les établissements pérennes qui contribue le plus aux variations de l'emploi. C'est d'ailleurs le ralentissement des nouvelles embauches dans les établissements existants qui freine l'emploi salarié par rapport aux années 2003 à 2007. ■

6 La croissance du nombre d'établissements est plus forte au sud de la région

Variation du nombre d'établissements de 2008 à 2012



7 Un déficit d'emplois dans les établissements pérennes pour toutes les zones picardes



Insee Picardie

1, rue Vincent Auriol
CS 90402
80004 Amiens Cedex 1

Directeur de la publication :
Arnaud Degorre

Chef du service Études-Diffusion :
Danièle Lavenseau

Rédactrice en chef :
Nathalie Salomon

ISSN : 2416-8858
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Bilan économique 2014 Picardie, partie emploi, à paraître
- Doisneau L., « Un tiers du tissu productif local se renouvelle chaque année », *Insee première* n°1551 - mai 2015
- Deboeuf M., « La face cachée des dynamiques de l'emploi en Nord-Pas-de-Calais », *Pages de Profils* n° 15 - Décembre 2006
- Auzet L., « Démographie des établissements : un fort renouvellement mais un impact plus limité sur l'emploi », *Économie Lorraine* n°2 - Février 2004

Sources

Cette étude a été réalisée à partir du Répertoire national des Entreprises et des Établissements (Sirene). Le champ de l'étude comprend les établissements du secteur marchand (industrie, commerce et services), hors agriculture. Toutes les données sur l'emploi concernent l'emploi salarié au 31 décembre de chaque année issus du fichier Connaissance Locale de l'Appareil Productif (Clap).

Définitions

Établissements : lieux de production de biens ou de services : usine, magasin, hôtel. Les établissements sont géographiquement localisés et dépendent juridiquement d'une et une seule entreprise.

Entrées d'établissements : établissements entrants dans le champ d'observation (territoire). Les entrées comprennent les créations d'établissements, des réactivations (retour à l'activité d'un établissement qui a cessé depuis moins d'un an), des transferts entrants (implantation d'un établissement qui change de localisation) et des reprises (changement de propriétaire après une cession)

Sorties d'établissements : établissements sortant du champ d'observation (territoire). Les sorties comprennent les disparitions (cessation d'activité y compris établissements réactivés), les transferts sortants (déménagement d'un établissement présent sur le territoire) et les cessions (égales aux reprises)

Établissements pérennes : ensemble des établissements présents toute l'année ne faisant l'objet d'aucun événement d'entrée ou de sortie (changement de propriétaire ou d'adresse). Parmi ces établissements on distingue les établissements dont l'emploi augmente au cours de l'année et les établissements dont les effectifs se réduisent.

Les **taux d'entrée**, de **sortie** et de **renouvellement** sont respectivement les nombres d'entrées, sorties et ensemble des mouvements (entrées+sorties) pour 100 établissements au premier janvier de l'année.

Les **réallocations de postes** correspondent à la somme des postes salariés concernés par les entrées d'établissements, les sorties d'établissements ainsi que les postes supplémentaires dans les établissements existants toute l'année et les postes supprimés dans les établissements pérennes en baisse.

Les **taux d'évolution** et de **réallocation de postes** rapportent le nombre de postes salariés concernés au nombre total de postes au début de l'année.

Les **entreprises principalement implantées** en Picardie : entreprises pour lesquelles la Picardie est la région comptant le plus d'emplois (ou d'établissements pour les entreprises sans salariés).

Les **services** comprennent les activités de l'informatique, les services personnels (soins de beauté, entretien corporel), la réparation, le sport...



Insee
Mesurer pour comprendre